

MISSION

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et ainsi, leur contribution à la prospérité du Québec.

VISION

Une organisation engagée pour coordonner l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et pour soutenir les entreprises et les collectivités du Québec.

VALEURS

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE

2019-2023

Enjeu 1

Une immigration répondant aux besoins du Québec

ORIENTATION	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
1. Sélectionner des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec	1.1 Optimiser l'arrimage entre la sélection de personnes immigrantes et les besoins du marché du travail du Québec	1.1.1 Proportion de personnes immigrantes sélectionnées appartenant à la catégorie économique	75 %	78 %	80 %	82 %
	1.2 Favoriser la sélection de personnes immigrantes qui répondent aux enjeux démographiques du Québec	1.2.1 Proportion de personnes immigrantes sélectionnées comme Travailleurs qualifiés par le Québec âgées de moins de 35 ans	72 %	72 %	73 %	74 %
	1.3 Augmenter l'attractivité du Québec auprès du marché migratoire international	1.3.1 Proportion des ressortissants étrangers invités dans Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international	s.o.	10 %	15 %	20 %
		1.3.2 Nombre de travailleuses et de travailleurs étrangers embauchés à la suite d'une mission de recrutement	2 000	2 300	2 650	3 000

Enjeu 2

Un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2. Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes	2.1 Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	2.1.1 Proportion de personnes immigrantes, ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant leur admission	50 %	55 %	60 %	65 %
	2.2 Assurer la progression du niveau de compétence des participants aux cours de français offerts par le MIFI	2.2.1 Proportion des élèves scolarisés ayant commencé leur francisation au stade débutant qui ont atteint des compétences de stade intermédiaire, à l'oral ou à l'écrit au Ministère	60 %	60 %	65 %	70 %

Enjeu 2 (suite)

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
3. Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes	3.1 Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	3.1.1 Proportion des personnes immigrantes adultes admises qui participent au Parcours d'accompagnement personnalisé dans l'année suivant leur admission	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %
		3.1.2 Taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec, un an après leur admission (RAMQ)	73 %	73 %	74 %	75 %
	3.2 Réduire les écarts en matière d'indicateurs d'emploi entre les personnes immigrantes du Québec et celles de l'ensemble du Canada	3.2.1 Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes de 15 à 64 ans nouvellement arrivées au Québec (5 ans ou moins) et celui de l'ensemble du Canada	3 points de %	2,5 points de %	2 points de %	1 point de %
4. Soutenir la vitalité et le développement des collectivités	4.1 Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	4.1.1 Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	34 %	36 %	38 %	40 %
		4.1.2 Proportion de personnes immigrantes démontrant un sentiment d'appartenance à la société 3 années après leur arrivée au Québec	77 %	78 %	79 %	80 %
5. Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité	5.1 Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	5.1.1 Nombre d'accompagnements offerts à des entreprises par le Ministère	960 (20 %)	1 200 (25 %)	1 440 (20 %)	1 656 (15 %)
		5.1.2 Taux de satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement	80 %	80 %	85 %	85 %

Enjeu 3

La primauté du français au Québec

ORIENTATION	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
6. Affirmer la primauté du français au Québec	6.1 Renforcer l'exemplarité de l'État en matière de français	6.1.1 Proportion des ministères et organismes disposant d'une politique linguistique institutionnelle à jour	75 %	80 %	90 %	100 %
	6.2 Affirmer le statut du français comme langue commune	6.2.1 Proportion des politiques linguistiques institutionnelles qui comprennent des mesures balisant les communications avec les nouveaux arrivants	20 %	50 %	80 %	100 %

Enjeu 4

Une organisation forte de son expertise

ORIENTATION	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
7. Développer le capital compétence et le capital informationnel	7.1 Mettre en ligne des nouveaux services à la clientèle pour les programmes d'immigration, de francisation et d'intégration	7.1.1 Proportion de nouveaux services livrés par le Ministère en mode de prestation électronique de services, au cours de l'année	50 %	50 %	60 %	60 %
	7.2 Développer les compétences numériques du personnel	7.2.1 Proportion des personnes employées ayant bénéficié d'activités de développement des compétences numériques au cours de la période 2019-2023	50 %	60 %	70 %	80 %
	7.3 Accroître la rétention du personnel au Ministère	7.3.1 Taux de rétention du personnel du Ministère	93,5 %	94 %	94,5 %	95 %